

Compte-rendu du jury
Concours Assistant ingénieur externe – Bap E - Gestionnaire d'infrastructures
Phase d'admissibilité - 8 juillet 2025

Déroulé de l'épreuve

Il n'y a pas eu d'incidents majeurs perturbant de manière notable l'épreuve.

Deux incidents mineurs :

- Lors de la prise de connaissance du sujet, quelques candidats ont constaté des pages manquantes. Des sujets complets ont très rapidement été distribués.
- Une erreur dans le sujet signalée à l'ensemble des candidats : P9, question 14a, il fallait lire « annexe 3 » et non « annexe 1 »

Il a été également signifié à l'ensemble des candidats qu'à la question 24 (p15), il était inutile de recopier l'ensemble des mots de passe dans le tableau, la lettre de proposition suffisait.

Correction

Lors de la correction, des dysfonctionnements sur la plate-forme collaborative permettant l'accès à la grille de notation ont eu pour incidence un décalage dans le temps pour les évaluations et a forcé la relecture de certaines copies. Cet incident n'a eu aucun impact sur les résultats.

Organisation

Unanimement, les membres du jury ont trouvé que le concours était très bien organisé.

La collation servie lors de la correction a été très appréciée.

Suggestion : quelques bouteilles d'eau mise à disposition des surveillants lors de l'épreuve écrite.

Fait à Lyon le 05/09/2025
La présidente du jury – Anne DEFOIVE



Rapport du jury

Concours Assistant ingénieur externe – Bap E - Gestionnaire d'infrastructures

Phase d'admissibilité - 8 juillet 2025

Statistiques

13 postes à pourvoir

110 préinscrits

71 dossiers reçus

49 présents à l'épreuve

23 candidats admissibles

Composition du jury

Le jury est composé de 2 femmes et 3 hommes. Les membres du jury exercent dans des DSJ de l'Enseignement Supérieur ou de l'Education Nationale.

Le jury comporte également deux suppléants (1 homme – 1 femme) qui n'ont pas été sollicités pour cette épreuve.

Tous les membres ont déjà participé à des jurys de concours ITRF.

Critères d'évaluation

Afin d'être le plus en adéquation possible avec la fiche REFERENS, les critères qui ont été évalués sont :

- La connaissance du système d'informations
- La connaissance de l'environnement matériel du poste de travail et du support aux utilisateurs
- La connaissance des bases de la sécurité informatique
- La connaissances des notions principales en système et réseau
- La culture générale sur la fonction publique
- Les notions sur les sujets informatiques d'actualité (IA notamment)

Un barème précis et une grille de notation ont été établis.

Niveau attendu

On demande à un assistant ingénieur « Gestionnaire d'infrastructures » d'avoir des connaissances approfondies en système, réseau et gestion de parc informatique, ainsi qu'une capacité d'analyse fine et de résolution des problèmes. Une bonne perception des évolutions technologiques (sécurité informatique, intelligence artificielle) et de l'actualité ont également été évaluées. La capacité de vulgarisations et de d'explications aux usagers sont des compétences fondamentales pour les métiers de gestionnaire d'infrastructure.

La plupart des candidat.e.s possèdent les notions de base dans ces domaines, souvent parce qu'ils exercent déjà en tant que technicien.ne. Néanmoins, le jury a constaté un décalage entre leur niveau de connaissances techniques et générales et celui attendu pour un concours du premier seuil de catégorie A.

Le jury a également relevé d'importantes difficultés d'écriture et d'expression, rendant parfois le contenu difficile à lire et à comprendre, bien que ce dernier point n'ait pas été pénalisé. Les termes techniques et la bonne maîtrise des concepts techniques fait partie des bases professionnelles à démontrer.



Fait à Lyon le 05/09/2025
La présidente du jury – Anne DEFOIVE